

Conservation des ressources marines et halieutiques: thon tropical, conclusion de la Convention sur le renforcement de la Commission interaméricaine établie par la Convention de 1949 entre les États-Unis et le Costa Rica dite Convention d'Antigua

2005/0137(AVC) - 21/03/2006

La commission a adopté le rapport de Duarte FREITAS (PPE-DE, PT) qui recommande au Parlement de marquer son accord à la conclusion de la convention relative au renforcement de la Commission interaméricaine du thon tropical établie par la convention de 1949 entre les États-Unis d'Amérique et la République du Costa Rica.